

1/2

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 JANVIER 2022

Présents : BRUS Jean-Claude, DESSALES Jean-Luc, AUMAGE Cyrille, FRANCOIS Michel, CHAUDET Laurence, ODE Caroline, ROLLAND Axelle.

Procurations : JOUBIN Victor donne pouvoir à Mr BRUS Jean-Claude, PEYSSON Anne-Lise donne pouvoir à Mr Jean-Claude BRUS.

Absents : BOUCHET Paméla, TOPART Jorys.

Début de séance : 18h30.

M. Le Maire présente ses vœux 2022 à l'ensemble de la population de Condorcet et souhaite à l'ensemble du conseil municipal un bon travail comme ce fut le cas en 2021, la bonne santé à tous et aux familles.

Compte rendu du CM du 16 Décembre 2021 : approuvé à l'unanimité.

Délibérations modification du temps de travail secrétariat :

Augmentation de trois heures pour secrétariat Mairie.
Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité.

Contrat de 16h/mois pour remplacement La Poste.
Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité.

Organisation du 19 mars 2022 :

- Invitations à faire partir avant le 19 février 2022.
- 10H00 Messe à la l'église de Condorcet, avec le Prêtre André BUFFET.
- 11H30 Cérémonie à St Pons.
- 12H00 Cérémonie au carrefour de la Dame.
- A l'issue l'organisation du Verre de l'Amitiés à la salle polyvalente dépendra des contraintes sanitaires.

Délibération pour Autorisation au Maire à mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget :

Autorisation au Maire à engager les dépenses à hauteur de 25% dans l'attente du vote du budget 2022.

Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité.

Décision modificative :

Le SGC de Nyons, après vérification des comptes, demande qu'une Décision Modificative soit prise sur l'exercice 2021, afin de régulariser la situation de l'article budgétaire 2041582.

Les cotisations du SDED ont fait l'objet de discussions, et il a été décidé d'affecter la partie investissement de cette cotisation sur l'article budgétaire 2041582 Subventions d'équipement versées.

Cet article doit donc être alimenté pour un montant de 1 665 €, et il a été choisi de ponctionner les crédits non-utilisés, en provenance de l'article budgétaire 2111 Terrains nus.

La décision modificative n°1 sera rattachée sur le Conseil Municipal du 16 décembre 2021.

Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité.

Chicane sur Route des Caritat quartier Basse Bégude :

À la suite de nombreux excès de vitesse quartier de la Basse Bégude.

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un rétrécissement avec sens prioritaire Sud Nord. Les services du Département ont donné leur accord.

Avis du Conseil Municipal : favorable. Un test grandeur nature sera fait prochainement.

Demande de subvention pour la Traverse du village :

À la suite des dernières modifications, l'APS s'élève à 1.213.000€ HT y compris l'assainissement.

Des subventions seront sollicitées auprès de la Sous-Préfecture pour DETR, Département de la Drôme, Région AURA, Contrat ZZR (Agence de l'Eau)

Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité.

Préparation du Budget :

Enumération des postes d'investissement.

Buvette (fin), Cour d'Ecole, Traverse du Village (poursuite des études), Borne fontaine du Vieux Village, etc...

Informations et questions diverses :

Journée Communale : le 21 Mai 2022.

Fin de séance : 20h30.